

18.06.2023 – 14:20 Uhr

Votations fédérales - Société Suisse des Entrepreneurs: Le oui à la loi climat est aussi un mandat pour des procédures accélérées

Zürich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) interprète le oui à la loi climat comme un mandat donné par la population à l'économie de miser sur des solutions innovantes et efficaces pour relever sans délai les défis du changement climatique. Pour que la construction puisse continuer à assumer son rôle clé dans la protection du climat, il sera nécessaire d'éliminer les actuels obstacles bureaucratiques et réglementations dans le processus de planification et de construction. La SSE s'engage fermement pour que les autorités compétentes traitent les demandes de permis de construire pour les assainissements énergétiques complets de bâtiments et les nouvelles constructions de remplacement selon une procédure simplifiée et accélérée. Conjointement avec d'autres associations professionnelles, la SSE a déposé une proposition en ce sens dans le cadre de la révision de la loi sur le CO₂.

Ce n'est qu'en assainissant intégralement les 1,5 million d'anciens bâtiments ou en les remplaçant par des nouvelles constructions climatiquement neutres que la Suisse atteindra les objectifs climatiques ambitieux approuvés en ce dimanche de votations. Un bâtiment construit en 2022 consomme quatre à sept fois moins d'énergie qu'un bâtiment datant d'avant les années 1980. Ces nouvelles constructions de remplacement dans les quartiers existants permettent d'accroître significativement la densité de population, sans pour autant compromettre les précieuses zones récréatives, et la surface habitable est multipliée par trois.

La SSE s'était engagée en faveur de la loi et se félicite de pouvoir contribuer activement à la transition de la Suisse vers le zéro émission nette. La SSE continuera à s'engager pour le développement durable et à promouvoir les bonnes pratiques dans la branche.

Contact:

Pascal Gysel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/58/360'77'06
E-Mail: pascal.gysel@entrepreneur.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30
E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100908446> abgerufen werden.